

Italiens ? (Très bien à droite.) Il est impossible que dix-huit siècles de grandeur et de bienfaits aboutissent à faire un successeur de Pierre le chapelain plus ou moins mal payé de Victor-Emmanuel." (Rires et applaudissements à droite.)

Après les discours de M. Thiers et de Mgr. Dupanloup, M. Emile Keller n'a pu proférer que quelques paroles, mais elle ont suffi pour causer une excitation indescriptible. Ce fut l'étincelle mise à une trainée de poudre. Gambetta a bondi à la tribune et les plus violentes interpellations se sont croisées. Le Monde dit que la salle des séances a présenté pendant quelque temps l'aspect de la bourse, à l'heure où la foule se presse autour de la corbeille. L'atmosphère en était brûlante et passionnée. A travers les nuages de poussière et le tumulte des manifestations, il était impossible de saisir ni la physionomie, ni le sens véritable du sénat. Finalement, les pétitions des évêques ont été renvoyées au ministre des affaires étrangères. M. Jules Favre, qui résignait peu de temps après son portefeuille, après avoir voté contrairement au chef du gouvernement.

Les catholiques, malgré le découragement de la première heure, semblent décidés à reprendre leur revanche et des pétitions se signent par toute la France. En voici la conclusion.

" Obtenez seulement de M. le chef du pouvoir exécutif, qu'il déclare en votre nom que la France, ne pouvant approuver d'aucune manière ce qui s'est fait à Rome, n'aura jamais de représentant auprès de Victor-Emmanuel, dans la ville que les Papes tiennent anciennement d'un titre incontestable et dont nos traités récents avec l'Italie leur assuraient au moins la constante possession."

On peut s'attendre à de nouvelles passe d'armes sur cette question, tant qu'on ne lui donnera pas la solution rationnelle et la seule légitime que réclament les catholiques et dont nous attendons l'initiative de la France.

\*  
\*  
\*

La Chambre des Communes d'Angleterre, ou plutôt le cabinet de M. Gladstone, est en guerre ouverte avec la Chambre des Pairs. L'élément démocratique dominant dans la première et l'élément aristocratique dans l'autre, il est naturel qu'elles obéissent toutes deux à des tendances diverses. La Chambre des Communes glisse sur la pente du radicalisme et la Chambre des Lords s'attache probablement trop aux institutions du passé.

Un abîme s'est creusé entre les deux chambres à propos de l'abolition de l'achat des grades dans l'armée anglaise. M. Glad-